

EXTRAIT D'UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 octobre 2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	13	15

Vote
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2023, le 23 octobre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Notre Dame de Riez s'est réuni à la salle du conseil municipal à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hervé BESSONNET, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 18 octobre 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 18 octobre 2023.

Présents : M. BESSONNET Hervé, Maire, MMES : BESSONNET Séverine, BOUTET Nadège, SAINTURAT-NIEL Corinne, SIONNEAU Dominique, THIBAUD Stéphanie MM. CROCHET Jean, GLACIAL Yves, LE GAL Alain, MIGNÉ Hervé, POTIER Jocelyn, THUÉ Alain, VITALIEN Anthony.

Excusé(s) : MMES DILLET Sabrina, GARREAU Sabrina (donne pouvoir à MIGNÉ Hervé), NERAUDEAU Delphine (donne pouvoir à LE GAL Alain), NIMESKERN Laurence, REMAUD Natacha, MM. BRUN Jérôme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture des Sables d'Olonne
Le : 26/10/2023
Et publication ou notification le : 26/10/2023

A été nommée secrétaire : Mme Corinne SAINTURAT-NIEL

2023_10_13 – Contrats d'assurances : choix du candidat

La commune de Notre Dame de Riez a lancé une consultation de prestation de services en assurance selon la procédure adaptée en application des articles L.2123-1, R2123-1 et suivants du Code de la Commande Publique.

La commune a été assistée par le Cabinet RISKOMNIUM pour la renégociation des contrats d'assurances.

Le marché comporte 4 lots :

- Lot 1 : Dommages aux biens et risques annexes
- Lot 2 : Responsabilité générale et risques annexes
- Lot 3 : Protection juridique et risques annexes
- Lot 4 : Assurance véhicules à moteur et risques annexes

Monsieur le Maire présente le rapport d'analyse des offres :

Lot 1 : Dommages aux biens et risques annexes

Offre actuelle signée avec SMACL ASSURANCES à partir du 01/01/2022 renégociée suite à la radiation de Groupama fin 2021.

Contrat Echéance 31/12/2027

- 3 248,14 € TTC Sans franchise

On a reçu une seule offre de SMACL ASSURANCES

- 4 325,98 € TTC Franchise 750 €
- Option 1 – 3 206,98 € TTC Franchise 2000 €

Classé sans suite car notre offre actuelle est plus intéressante.

Lot 2 :

Offre actuelle SMACL ASSURANCES Echéance 31/12/2023

- 1 245,80 € TTC Sans franchise

On a reçu une seule offre de SMACL ASSURANCES

- 1 080,06 € TTC Sans franchise

Lot 3 :

Offre actuelle SMACL ASSURANCES Echéance 31/12/2023

- 691,97 € TTC Protection juridique Franchise Néant Accord amiable et 500 € Sans accord amiable - Protection fonctionnelle Sans franchise

On a reçu 3 propositions : SMACL ASSURANCES, BRISSET, PILLIOT.

SMACL ASSURANCES /

- 704,61 € TTC Protection juridique Franchise Néant Accord amiable et 500 € Sans accord amiable - Protection fonctionnelle Sans franchise

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le 26 OCT. 2023

ID : 085-218501898-20231023-2023_10_13-DE

SLOW

Lot 4 :

Offre actuelle GROUPAMA Echéance 31/12/2023

- Flotte automobile 1 577,11 € TTC Franchise 250 € Sauf bris de glace Pas de franchise
- Auto collaborateurs : déplacements élus et agents – 262,54 € Pas de franchise

On a reçu 2 propositions : GROUPAMA, SMACL

SMACL ASSURANCES

- Flotte automobile 1 947,57 € TTC Franchise 300 € Sauf bris de glace Pas de franchise
- Auto collaborateurs : déplacements élus et agents – 1 541,16 € Pas de franchise

Justifié par l'augmentation des kms estimés à 25 000 kms par an

Auparavant 250 kms par an (seulement déplacements agents)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, retient le candidat suivant :

Lot n° 1 : classé sans suite

Lot n° 2 : Responsabilité générale et risques annexes

Candidat retenu : SMACL ASSURANCES

Montant TTC annuel : 1 080,06 € sans franchise

Lot n° 3 : Protection juridique et risques annexes

Candidat retenu : SAMCL ASSURANCES

Montant TTC annuel : 704,61 € TTC Protection juridique Franchise Néant Accord amiable et 500 € Sans accord amiable - Protection fonctionnelle Sans franchise

Lot n° 4 : Assurance véhicules à moteur et risques annexes

Candidat retenu : SAMCL ASSURANCES

Montant TTC annuel : Flotte automobile 1 947,57 € TTC Franchise 300 € Sauf bris de glace Pas de franchise

Auto collaborateurs : déplacements élus et agents – 1 541,16 € Pas de franchise

Les marchés sont conclus pour une durée de 5 ans, soit du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 26/10/2023

Le Maire,

Hervé BESSONNET



La Secrétaire de séance,
Corinne SAINTURAT-NIEL

A handwritten signature in black ink, corresponding to the name Corinne SAINTURAT-NIEL mentioned in the text above.